

# Affectation des ressources dans l'ENT

## Le principe :

La mise en place du GAR (Gestionnaire d'Accès aux Ressources) permet désormais d'accéder aux ressources auxquelles votre classe ou votre école sont abonnées directement dans l'ENT sans qu'il soit besoin de vous identifier à nouveau.

Pratiquement, vos élèves et les enseignants, une fois connectés à l'ENT, accèdent aux ressources grâce au bouton « GAR » placé dans la liste des applications de l'ENT.

## Les avantages :

- **Un seul couple identifiant/mot de passe** permet d'accéder à l'ENT et aux ressources disponibles.
- Toutes les ressources disponibles sont **compatibles avec le RGPD** sous la responsabilité du ministère.

## Les ressources :

Différents types de ressources sont accessibles via le GAR :

- Les ressources mises à disposition gratuitement par le MEN (Lumni et toutes les ressources de l'éduthèque, les BRNE, ...)
- Certaines ressources gratuites nécessitant une identification comme [Calcul@tice](#)
- La plupart des ressources numériques et abonnements proposées par les éditeurs comme les manuels numériques ou les plateformes d'entraînement en ligne.

## Le fonctionnement :

Les enseignants qui sont **administrateurs** de l'ENT (par défaut : le directeur, qui peut donner des droits d'administration de l'ENT à un adjoint) sont également « **Responsables d'Affectation des Ressources** » pour leur école.

A ce titre, ils ont accès à un bouton



Affectation GAR

dans l'espace



de l'ENT.

Les autres enseignants et les élèves de l'école ont accès au bouton



Médiacentre

\* Comment donner les droits d'administration à un adjoint ? Dans la console d'administration, le directeur sélectionne l'adjoint en question et active le bouton

Fonctions

Attribuer droit d'Administrateur local 

## Le responsable d'affectation :

En cliquant sur le bouton « Affectation GAR », le responsable d'affectation accède à l'interface de son école :

0420289L : E.P.PU-ANTOINE MEILLAND  
PRIMAIRE-CHAMBOEUF  
Chamboeuf

Entrer par ressource

Entrer par population

Récupération des exemplaires par lot

Les deux boutons de gauche permettent d'associer des élèves ou des enseignants de l'école aux ressources auxquelles ils sont abonnés en dehors de l'ENT.

Le bouton de droite permet de supprimer des associations ressources-personnes.

Entrer par ressource

Le responsable d'affectation voit un certain nombre de ressources mises à disposition gratuitement et éventuellement celles pour lesquelles sa classe ou son école a souscrit un abonnement, par exemple :

|  | Sélectionnés | Disponibles | Restants | Suggérés | Attribués | Total |
|--|--------------|-------------|----------|----------|-----------|-------|
|  calcul@TICE<br><small>Identifiant : ark/19498/calculatice<br/>Éditeur : Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des Sports</small> | 0            | ∞           | ∞        | 67       | 23        | ∞     |

Certains abonnements comportent un nombre limité de licences (cas des manuels numériques). L'interface permet de voir le nombre d'exemplaires attribués et ceux encore disponibles :

| Sélectionnés | Disponibles | Restants | Suggérés | Attribués | Total |
|--------------|-------------|----------|----------|-----------|-------|
| 0            | ∞           | ∞        | 67       | 23        | ∞     |

En cliquant sur le titre de la ressource, on accède à une interface qui permet de choisir à qui la rendre accessible :

**Choisissez la population :**

élèves et groupes

Enseignants, autres personnels et groupes

On sélectionne des individus ou des groupes déjà créés dans l'ENT (par exemple le groupe des élèves de Mme X correspond à la ligne « Mme X » dans l'onglet « Divisions » le mot division dans le GAR correspondant au mot « classes » dans l'ENT)

Puis on valide l'attribution des exemplaires :

Attribuer les  
exemplaires aux  
individus  
sélectionnés

**ATTENTION : Il ne faut pas tenir compte du message indiquant l'opération irréversible. On peut TOUJOURS annuler une attribution !**





Entrer par  
population

Le responsable d'affectation choisit les personnes auxquelles il souhaite attribuer des ressources :

élèves et groupes

Enseignants, autres personnels et groupes

Il sélectionne un groupe ou des individus puis choisit les ressources à l'aide d'un bouton figurant à droite de la ligne correspondant à la ressource :

|   |   |   |   |   |    |    |   |  |                          |
|---|---|---|---|---|----|----|---|--|--------------------------|
|  |    | BRNE Espagnol Cycle 3 : Me Gusta El Español<br><small>Identifiant : ark:/27019/1k4306k9r3</small><br><small>Editeur : Tralalere</small> | 0 | ∞ | ∞  | 34 | 0 | ∞  | <input type="checkbox"/> |
|  | calcul@TICE<br><small>Identifiant : ark:/39498/calculatice</small><br><small>Editeur : Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des Sports</small> | 0   | ∞ | ∞ | 67 | 23 | ∞ | Attribué  |                          |

Dans cet exemple, pour les personnes sélectionnées, [Calcul@tice](#) est attribuée mais pas la BRNE Espagnol.

Attribuer les  
exemplaires  
sélectionnés aux  
individus

On valide ensuite l'attribution :

**ATTENTION : Il ne faut pas tenir compte du message indiquant l'opération irréversible. On peut TOUJOURS annuler une attribution !**

### **Les élèves et les enseignants :**

En cliquant sur le bouton « GAR médiacentre » les élèves et les enseignants accèdent à la liste des ressources auxquelles ils ont été associés :



**Les élèves doivent se connecter une première fois** pour que l'enseignant puisse gérer leur travail dans la ressource utilisée. Ils ne sont pas inscrits par défaut pour respecter le RGPD.

### **Difficultés :**

- **La ressource pour laquelle j'ai souscrit un abonnement n'apparaît pas :**

➔ Il faut demander à son éditeur de signaler votre abonnement au gestionnaire du GAR (MEN)

- **Je rencontre d'autres difficultés :**

➔ Je sollicite l'aide de l'ERUN de la circonscription.

### **Conseils :**

Avant de souscrire un nouvel abonnement, assurez-vous auprès de l'éditeur que la ressource est bien compatible avec le GAR